



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Le Recteur de la région académique Bretagne,
Recteur de l'académie de Rennes,

Vu les articles L522-1 à L522-9 du Code général de la fonction publique,
Vu le décret n°80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs
d'éducation physique et sportive,

Vu les lignes directrices de gestion ministérielles et académiques,
Vu l'arrêté rectoral en date du 10 juillet 2023 portant inscription sur le tableau d'avancement établi
au titre de l'année 2023 pour l'accès au grade de professeur d'éducation physique et sportive hors
classe,

Arrête :

Article 1^{er} : Les professeurs d'éducation physique et sportive de classe normale dont les noms suivent
par ordre alphabétique, inscrits au tableau d'avancement établi au titre de l'année 2023 pour l'accès
à la hors classe, sont nommés professeurs d'éducation physique et sportive hors classe à compter du
1er septembre 2023 :

Nom	Prénom	Discipline	Etablissement
AUBREE	VIOLAINE	éducation physique et sportive	Collège La Roche Aux Fées Retiers
BAZIN- GUILLAMET	CLAIRE	éducation physique et sportive	Lycée professionnel Marie Le Franc - Lycée des métiers de la vente - Lycée des métiers des services à la personne Lorient
BERNARD	DAVID	éducation physique et sportive	Collège René Laennec Pont-l'Abbé
BONNOT	ISABELLE	éducation physique et sportive	Collège Auguste Brizeux Quimper
BOUGUET	SEVERINE	éducation physique et sportive	Collège La Grande Métairie Ploufragan
BOUYSSY	JEROME	éducation physique et sportive	Lycée polyvalent Vauban Brest
CAUDAN	OLIVIER	éducation physique et sportive	Collège Antoine de Saint-Exupéry Lesneven
CENDRIER	THIERRY	éducation physique et sportive	Collège Charles Langlais Pontivy
CHAGNY	CYRIL	éducation physique et sportive	Lycée général et technologique Sévigné Cesson-Sévigné
COQUEMONT	ROMUALD	éducation physique et sportive	Lycée polyvalent Jacques Cartier Saint-Malo
DAVAI	GILLES	éducation physique et sportive	Lycée professionnel Jules Verne - Lycée des métiers de l'industrie et du commerce Guingamp
DAVID	GILLES	éducation physique et sportive	Collège Goh Lanno Pluvigner
DEBOUCHE	ARNAUD	éducation physique et sportive	Lycée général et technologique François Rabelais Saint-Brieuc
DELANYS	EMILIE	éducation physique et sportive	Lycée professionnel Jean Jaurès - Lycée des métiers Rennes

GAGNE	ALEXANDRE	éducation physique et sportive	Collège Antoine de Saint-Exupéry Vannes
GICQUELAY	MICKAEL	éducation physique et sportive	Collège Jean Monnet Janzé
GREFF	MATTHIEU	éducation physique et sportive	Collège François Truffaut Betton
GRUNEWALD	RAPHAEL	éducation physique et sportive	Institut Universitaire de Technologie de Lannion, Université de Rennes Lannion
GUEDO	CELINE	éducation physique et sportive	Collège Simone Veil Crevin
GUINARD	ESTELLE	éducation physique et sportive	Collège Rosa Parks Rennes
GUINOT	JEROME	éducation physique et sportive	Université de Rennes 2 Rennes
HERBAUT	LUDOVIC	éducation physique et sportive	Collège Camille Claudel Saint-Quay-Portrieux
HOUITTE	ANNE-CECILE	éducation physique et sportive	Collège Auguste Brizeux Quimper
HUGONOT	YANN	éducation physique et sportive	Collège Gérard de Nerval Vitré
JESTIN	ERIC	éducation physique et sportive	Collège Les Quatre Moulins Brest
JUGAN	NICOLAS	éducation physique et sportive	Collège Le Verger Auray
LALLEMANT	ODILE	éducation physique et sportive	Collège Camille Vallaux Le Relecq-Kerhuon
LE BRAS	CAROLINE	éducation physique et sportive	Collège Léo Ferré Scaër
LE CAER	JULIEN	éducation physique et sportive	Lycée professionnel Rosa Parks - Lycée des métiers des services à la personne et de la sécurité Rostrenen
LE CARDINAL	FREDERIC	éducation physique et sportive	Collège Pierre-Olivier Malherbe Châteaubourg
LE FALHER	JULIE	éducation physique et sportive	Collège Lucie et Raymond Aubrac Châtaudren-Plouagat
LE FLECHER	SANDRA	éducation physique et sportive	Collège Françoise-Elie Bréal-sous-Montfort
LE MAO	REGIS	éducation physique et sportive	Collège de Kerdurand Riantec
LE POCREAU	JEROME	éducation physique et sportive	Collège Goh Lanno Pluvigner
LE ROUX	ERWAN	éducation physique et sportive	Collège Nelson Mandela Plabennec
LEBAS	CAROLINE	éducation physique et sportive	Collège Paul Le Flem Pleumeur-Bodou
LECACHEUR	RONAN	éducation physique et sportive	Collège Jean Richepin Pléneuf-Val-André
LECLERC	FLAVIEN	éducation physique et sportive	Collège des Livaudières Loudéac
LENEVE	AURELIE	éducation physique et sportive	Collège Pierre Brossolette Bruz
LHERAULT	KARINE	éducation physique et sportive	Collège Les Gayeulles Rennes
L'HOSTIS	AURELIE	éducation physique et sportive	Lycée général et technologique Amiral Ronarc'h Brest
LOISEAU	GUILLAUME	éducation physique et sportive	Lycée général La Pérouse-Kerichen Brest
MAILLARD	SOIZIC	éducation physique et sportive	Institut de reeducation psychotherapique de Toul ar C'hoat Châteaulin
MARCET	MARIUS	éducation physique et sportive	Collège Jean Moulin Châteaulin
MARTIN-MALROUX	ROSELYNE	éducation physique et sportive	Collège Paul Langevin Guilvinec
MOSNIER	CHRISTELLE	éducation physique et sportive	Collège Val d'Elorn Sizun
NEDELEC	SEBASTIEN	éducation physique et sportive	Université de Brest Brest
PASTRANA	ESTELLE	éducation physique et sportive	Collège Mathurin Méheut Melesse
PICHON	MICKAEL	éducation physique et sportive	Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Finistère Quimper

PICLET	ANNA-GAEL	éducation physique et sportive	Collège Jean-Marie Le Bris Douarnenez
PONTHENIER	JULIEN	éducation physique et sportive	Etablissement régional d'enseignement adapté Louise Michel Quimper
RABOUAN	MORGAN	éducation physique et sportive	Collège Françoise-Elie Bréal-sous-Montfort
RIOU	MIKAEL	éducation physique et sportive	Lycée polyvalent Jean-Baptiste Colbert Lorient
ROUSVOAL	SAMUEL	éducation physique et sportive	Collège François Lorant Moncontour
RUCAY	BENOIT	éducation physique et sportive	Lycée polyvalent La Fontaine des Eaux - Lycée des métiers de la gestion énergétique des bâtiments Dinan
SOYER	BRUNO	éducation physique et sportive	Collège Les Rochers Sévigné Vitré
STEPHAN	JESSICA	éducation physique et sportive	Collège Paul Langevin Guilvinec
THOMAS	CELINE	éducation physique et sportive	Lycée polyvalent Henri Avril - Lycée des métiers de la maintenance Lamballe-Armor
TORTUYAUX	AGNES	éducation physique et sportive	Collège Charles Langlais Pontivy
TOUTAIN	SAMUEL	éducation physique et sportive	Collège Louis Guilloux Montfort-sur-Meu
VERNEAU	JEROME	éducation physique et sportive	Collège Le Verger Auray

Article 2 : Le classement de chacun des intéressés dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Article 3 : Le présent arrêté est publié sur le site de l'académie de Rennes, www.ac-rennes.fr (rubrique Concours / Métiers / RH, sous-rubrique Carrières puis Promotions des personnels) et affiché pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature dans les locaux du Rectorat de l'académie de Rennes, 96 rue d'Antrain Rennes.

Fait le 10 juillet 2023,

Pour le Recteur et par délégation,
la secrétaire générale adjointe, directrice
des ressources humaines,



Anne Sophie RAULT

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
 - soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.
- Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois*
- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
 - ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite - c'est à dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision - vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.

